

Le travail à distance dans votre organisation

De l'étude d'opportunité au déploiement



ONDULEO

Repensons ensemble le travail

Dirigeants, vous souhaitez valider l'opportunité du travail à distance ou télétravail dans votre organisation

Conscient de la convergence de facteurs favorables à l'essor du travail à distance:

- Généralisation de l'usage des TIC, de la desserte des territoires en haut débit et de la connexion en mobilité
- Apparition des pratiques collaboratives et développement du nomadisme
- Augmentation du coût de la vie, en particulier des carburants et du logement
- Partage des enjeux environnementaux

Engagé dans une dynamique de développement de votre entreprise, vous souhaitez évaluer l'intérêt et les atouts du télétravail pour votre organisation et vos équipes et mesurer les incidences de sa mise en œuvre .

Au-delà des opportunités évidentes, l'implémentation du télétravail suppose une réflexion en profondeur (quant aux impacts techniques, économiques, juridiques, organisationnels et sociaux, environnementaux) qui doit être conduite comme un véritable projet managérial progressif et partagé.

ONDULEO vous propose une approche complète: de l'étude d'opportunité au déploiement, en passant par la mise en place d'une phase pilote, en mesurant l'ensemble des impacts techniques, juridiques et humains du télétravail pour votre organisation.

Les enjeux du télétravail

Pour l'organisation

➤ Une meilleure **gestion des coûts**

Selon un rapport publié en novembre 2010 par un réseau de recherche américain, le télétravail permettrait de faire baisser l'absentéisme de près de 4 jours par an, de faire augmenter les gains de productivité de 27% et de réduire de 18% les dépenses de bureau (électricité, location, fournitures, etc.)

➤ Un **recrutement facilité**

Avantage concurrentiel par rapport aux entreprises qui ne proposent pas ce mode de travail, élargissement géographique de recherche de compétences, fidélisation et motivation des collaborateurs et en particulier de la génération « Y »)

➤ Plus de **flexibilité** dans les modes d'organisation du travail et une **optimisation de l'immobilier disponible**

➤ Un confort et une **qualité de vie** des collaborateurs accrus

➤ Un moyen de **réduire les accidents** liés au déplacement domicile / travail

➤ Une démarche « **développement durable** »

➤ Un accès à l'emploi plus facile des **personnes handicapées**

Pour les personnels

Selon l'étude TNS Sofres de déc. 2010, le télétravail est considéré :

➤ comme un **gain de temps et d'efficacité** pour 80% des personnes interrogées

➤ comme un **bon moyen de concilier vie professionnelle et vie privée** pour 84% des répondants

➤ comme un moyen de faire des **économies** (limitation des déplacements et des coûts inhérents)

Mesurer l'intérêt du télétravail pour votre organisation

D'autres l'ont fait ...

Chez Alcatel-Lucent France, ils sont 1 800, soit un quart des effectifs, à pratiquer le télétravail de manière ponctuelle. Testé dès 2002, le dispositif a été généralisé début 2008. Les employés ont la possibilité de rester chez eux un ou deux jours par semaine. L'entreprise fournit alors un ordinateur portable, finance la connexion ADSL à hauteur de 26 euros par mois et dispense une formation aux règles élémentaires du travail à domicile (disposer d'un bureau fermé, éviter de garder de jeunes enfants,...).

Source Capital.fr, janvier 2011

Céline LOPEZ responsable informatique au sein d'EXRASYNTHÈSE (chimie fine) est passée au télétravail avec l'assistance du programme SI PME.

« Présente un jour par semaine dans l'entreprise, je travaille le reste du temps depuis mon domicile. Si le développement du télétravail offre aujourd'hui cette opportunité, cela nécessite cependant d'être bien cadré au niveau des aspects juridiques, RH et de communication interne. »

Source ene.fr, juin 2011

Le Rectorat de Bordeaux

Le Rectorat de Bordeaux a mené une expérience pendant trois ans pour résoudre les difficultés des 15 % des personnels résidant sur la rive droite de la Garonne et rencontrant de graves problèmes de déplacement en raison de travaux. Les personnes pouvaient ainsi télétravailler à leur domicile deux jours par semaine. Les bénéficiaires ont signé une convention avec le rectorat. Cette expérience a concerné 30 personnes

Rapport Morela-l'Huissier, 2009

Le télétravail est 3 à 4 fois moins développé en France (autour de 8%) qu'aux Pays-Bas, au Danemark ou aux Etats-Unis (de 20 à 30%). Selon le Centre d'Analyse Stratégique (CAS), **il concernera 40 à 50% de la population active d'ici dix ans.**

De nombreuses entreprises ont signé des accords: Renault, Michelin, Microsoft, Hewlett Packard, Accenture, Air France, Alstom Transport, France Télécom-Orange, SNEDA, Dassault Systèmes, EDF, Microsoft. ...

Les leviers de réussite

La mise en place du travail à distance dans votre organisation suppose une démarche par étape et une analyse pluridisciplinaire (économique, juridique, technique, organisationnelle et humaine).

Vous vous interrogez sur l'opportunité du télétravail pour votre entreprise

Vous êtes convaincu de l'intérêt du travail à distance pour votre entreprise et souhaitez mesurer l'ensemble des impacts avant son déploiement

Vous voulez déployer le télétravail dans une unité, un ou plusieurs services de votre entreprise

Le diagnostic préalable

Il s'agit d'un outil d'aide à la décision souvent nécessaire au cours de cette phase d'interrogation qui vous apportera une «radiographie» rapide, complète et structurée.

L'étude de faisabilité

Au travers d'audits pluridisciplinaires, elle permet d'analyser le ou les services concernés, d'envisager l'ensemble des solutions, d'identifier leurs forces et faiblesses et de dégager un plan d'actions.

L'expérimentation pilote

Elle teste et évalue la solution retenue.

Le déploiement opérationnel

La mise en œuvre opérationnelle, la formation des salariés et managers, l'élaboration d'un système de pilotage et d'évaluation des impacts effectifs du télétravail

Des expertises complémentaires

Management / Coordination : Ocalia f.burdeyron@ocalia.fr

Des spécialistes en management des organisations et ressources humaines

- **Décision Publique**
 - Conseil en organisation et en management
 - Définition des processus décisionnels
 - Évaluation de dispositifs innovants et d'expérimentations dans le champ de l'organisation et du management
 - Accompagnement des équipes dans les démarches de changement

alepriol@decisionpublique.fr

Des spécialistes du juridique

- **Fourmann & Peuchot**
 - Société d'avocats dotée d'un département spécialisé en droit social et en droit de l'informatique, des réseaux et des nouvelles technologies
 - Conseil et accompagnement juridique en vue de la mise en œuvre du télétravail et des solutions de travail à distance.

olivier.fourmann@fourmann.fr

Des spécialistes des nouvelles technologies

- **Ocalia :**
 - Conseil dans la mise en œuvre des pratiques collaboratives et du travail à distance
 - Animation de projet
 - Conduite du changement
f.burdeyron@ocalia.fr
- **Algorys**
 - Conseil et Ingénierie des systèmes d'Information
 - Audit et Consulting
 - Conception et Développement
 - Politique de sécurité et administration des systèmes et réseaux
c.carat@algorys.com

ONDULEO

Convaincus de la nécessité de repenser les modes d'organisation du travail au regard des grandes évolutions économiques, environnementales et technologiques, Ocalia, Décision Publique, Fourmann&Peuchot et Algorys ont décidé d'allier leurs expertises complémentaires pour accompagner les entreprises et les décideurs publics.

ONDULEO propose une offre de conseil inédite dans le domaine du télétravail et du travail distant, regroupant :

- des consultants seniors en management des organisations et des ressources humaines,
- des experts en technologies de l'information et de la communication,
- des ingénieurs des systèmes d'information,
- et des juristes spécialisés en droit du travail et en droit de l'informatique.



Contact commercial:

Franck Burdeyron

04 74 46 38 00

f.burdeyron@ocalia.fr